



CHOISIR AIG ! CYBER

Pionnier de l'assurance Cyber en France et dans le monde, AIG propose une solution d'assurance complète et de larges garanties pour accompagner ses courtiers et clients face à un risque de plus en plus important.

Pour vous accompagner dans le développement de votre portefeuille et la fidélisation de vos clients, vous trouverez ci-après nos cibles privilégiées, nos points forts, ainsi que les coordonnées de notre équipe de Souscription.

UNE CAPACITÉ*
JUSQU'À
15 millions €

AIG obtient la
MEILLEURE note du
Baromètre courtiers 2019



pour sa capacité à couvrir
les cyber risques

Nos cibles privilégiées :

- ✓ Quasiment tous les secteurs d'activité (exceptions ci-dessous)
- ✓ Entreprises de toutes tailles, des PME aux grandes multinationales



ACTIVITÉS EXCLUES

- Agences de notation
- Plateformes de réseaux sociaux
- Agence d'évaluation du crédit
- Agence de production de musiques ou de films
- Activités contraires aux bonnes mœurs

Notre solution d'assurance :

CyberEdge®

CyberEdge® couvre les principaux risques liés aux atteintes à la sécurité d'un réseau mais offre également les services de spécialistes afin d'aider les assurés à prendre les meilleures décisions en cas d'attaque.

Les garanties de CyberEdge® :

- les frais de gestion de crise,
- les dommages subis par l'assuré comme les pertes d'exploitation, les frais d'enquête ou les frais suite à une cyber-extorsion,
- les dommages causés aux tiers résultant d'une atteinte à la sécurité ou d'une violation de données.

Nos points forts :



L'expertise en souscription et sinistres

- La plus grande équipe de souscription du marché, dédiée aux Lignes Financières, compétente pour expliquer les nouveaux risques auxquels les dirigeants peuvent être exposés et leur proposer la protection adéquate.
- Une équipe, basée à Paris, de 11 gestionnaires sinistres spécialisés dédiés aux Risques Financiers, ayant une expertise unique et reconnue en gestion des sinistres Cyber.



Multinational

- Un réseau inégalé.
- Une expertise dans la mise en place de couvertures sur-mesure répondant aux réglementations locales.
- Une unité dédiée aux captives qui travaille étroitement avec les clients afin de leur proposer une solution alternative d'assurance ou de réassurance qui réponde à leurs attentes.
- Des outils et services à la disposition des Risk Managers et des courtiers pour suivre le programme international.



Actions d'urgence

- Accès à un réseau d'experts en conseil juridique, expertise information, communication de crise et extorsion qui a fait ses preuves.
- Accès à une ligne téléphonique d'urgence 7j/7 et 24h/24 pour prendre en charge toute situation de crise.
- Intervention en une heure pour aider le client à minimiser les pertes le plus tôt possible.
- Pas de franchise pour la première intervention.



Prévenir les pertes dues à la cybercriminalité

Une gamme de services gratuits**, à savoir scan de vulnérabilités, blocage des adresses IP malveillantes, formation de prévention des risques cyber.



Un rapport complet d'évaluation du risque

Réalisation d'un rapport d'évaluation du risque Cyber complet, sur la base d'un questionnaire permettant d'évaluer la maturité de l'entreprise face aux risques Cyber, la probabilité de la menace, les conséquences éventuelles sur l'activité, l'efficacité des mesures de sécurité informatique mises en place et d'identifier les axes possibles d'amélioration.

Vos contacts :

Sophie Parisot
Responsable de l'Equipe Souscription Cyber /
Responsabilité Civile Professionnelle
sophie.parisot@aig.com

Alice Batchili
Souscripteur
alice.batchili@aig.com

Nadia Ghrif
Souscripteur
nadia.ghrif@aig.com

Clyde Siue
Souscripteur
clyde.siue@aig.com

Justine Rattoni
Souscripteur Cyber
justine.rattoni@aig.com

* Capacité : chiffres à titre indicatif uniquement - chaque risque est assuré en fonction de ses caractéristiques

** pour les primes annuelles d'au moins 5 000 €

Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com

AIG Europe SA - compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.
Succursale pour la France : Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463 - Adresse Postale : Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +331.49.02.42.22 - Facsimile : +331.49.02.44.04.